

Chatillon en Michaille : 7 septembre 1805 : Construction d'une église.

A V I S A U P U B L I C .

EN exécution du Décret Impérial du 24 nivôse dernier, il sera procédé, à Nantua, le Samedi 20 Vendémiaire prochain, à dix heures du matin, dans la Salle des adjudications de l'Hôtel de la Sous-Préfecture, et pardevant M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement, à l'adjudication au rabais de la construction d'une Église à Châtillon-de-Michaille, chef-lieu de Canton, suivant les plans, devis et détails estimatifs montant à 19,619 fr., et ce, à la diligence et en présence de M. le Maire de Châtillon.

On pourra prendre communication des plans, devis, détails estimatifs et bref des conditions, tant au Secrétariat de la Sous-Préfecture de Nantua, qu'à celui de la Mairie de Châtillon, où ils sont déposés en double minute.

Nantua, 20 Fructidor an 13.

Le Sous-Préfet, MEURIER.